

# Diisocyanates - Formation Générale - Comment déployer la formation obligatoire dans son entreprise



L'objectif de cette session est de vous permettre d'avoir une connaissance de base sur les dangers et les risques liés à l'utilisation des Diisocyanates, cela conformément au point 5 de la restriction 74 de REACH et d'avoir les outils et la démarche pour déployer les différents niveaux de la formation dans votre entreprise

## Dates :

- Mardi 8 avril 2025, 9h-12h
- Mardi 14 octobre 2025, 14h-17h

**Durée de la formation :** 3h

**Type de formation :** Formation en visio-conférence en direct sur Teams

**Lieu :** À distance – visio-conférence

**Tarif :** 250€ HT soit 300 € TTC

**Financement :** Certification QUALIOPI offre la possibilité du financement par OPCA/OPCO.

**Public visé :** Chefs d'entreprise, responsables HSE, salariés compétents, préventeurs, techniciens HSE, services de prévention et de santé au travail

**Moyens pédagogiques :** Animation interactive, fascicule de formation numérique (pdf), apports théoriques et pratiques

**Prérequis :** Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation

**Modalités d'évaluation des acquis :** QCM d'évaluation des acquis

**Capacités et compétences visées :** Connaître les bases sur les dangers et les risques concernant les Diisocyanates afin de pouvoir sensibiliser ses collaborateurs exposés et manipulant ces produits.

## Programme de la formation :

### Introduction

#### 1. Que sont les diisocyanates ?

- a. Chimie des diisocyanates
- b. Les dangers des diisocyanates : toxicité aiguë, sensibilisation, ...
- c. Causes de développement d'une sensibilisation ;
- d. L'odeur n'est pas un indicateur fiable du danger

#### 2. Étiquettes de produits et fiches de données de sécurité

#### 3. Risques liés à la manipulation des diisocyanates

- a. Comment vous pouvez être exposé
- b. Les applications
- c. Instructions d'utilisation
- d. Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### 4. Mesures de prévention et de protection associés ;

- a. Ventilation / Aspiration
- b. Équipement de protection individuelle
- c. Hygiène
- d. Comportement et sécurité
- e. Mesures d'urgence
- f. La gestion du changement
- g. Élimination des emballages
- h. Évaluation des consignes de sécurité

#### 5. Réglementations et codes nationaux

#### 6. Comment déployer la formation dans son entreprise

- a. Le contenu des formations intermédiaires et avancées
- b. La personnalisation des formations
- c. Lien avec les formations du code du travail et les résultats des évaluations des risques

### Intervenant :

Jérémy DELVIGNE  
jdelvigne@atoutchimie.eu  
06 15 75 31 09  
Ingénieur HSE



www.atoutchimie.eu